



Villes Sœurs et Vallée de la Bresle : un partenariat pour mieux accompagner les entrepreneurs

Les CCI Rouen Métropole et Littoral Hauts-de-France ont signé un partenariat qui va permettre de renforcer l'accompagnement des entreprises dans la Vallée de la Bresle.

Par

Lucas Farcy Publié le 4 Mai 22 à 18:16 mis à jour le 4 Mai 22 à 18:39



Vincent Laudat (à gauche), président de la CCI Rouen Métropole et François Lavallée, président de la CCI Littoral Hauts-de-France, ont signé une convention qui rapproche leurs deux structures. (©L'Informateur)

C'est une petite révolution dans le monde des entreprises qui a eu lieu lundi 2 mai 2022 au **carré des affaires des Villes Sœurs, à Oust-Marest (Somme)** : deux Chambres de Commerces et d'Industrie (CCI) de deux régions différentes ont signé une convention, afin de mieux accompagner les **entreprises des Villes Sœurs et de la Vallée de la Bresle**.

Une coopération entre CCI qui est une première en France et qui prend tout son sens dans un territoire industriel riche, où entreprises et habitants vivent et travaillent aussi bien en Normandie qu'en Picardie. « Les CCI ont le même but : que l'économie se développe, et nous voulons mettre nos moyens ensemble pour l'ensemble des habitants » pose François Lavallée, président de la CCI Littoral Hauts-de-France. « Il faut travailler de façon plus intelligente au profit des entreprises, dans un territoire qui a la complexité de l'interrégionalité et de l'interdépartementalité » confirme le président de la CCI Rouen Métropole Vincent Laudat.

Mieux accompagner les entreprises

Concrètement, les entrepreneurs du secteur pourront désormais bénéficier d'un meilleur accompagnement, qu'ils soient installés au nord ou au sud de la Bresle. Ces accompagnements sont souvent financés par les conseils régionaux. « Nos deux régions ont des dispositifs qui se rapprochent, mais qui ont des différences. Nos acteurs sont les mieux informés des dispositifs en Normandie, les vôtres dans les



Hauts-de-France en ce qui concerne la création d'entreprise, l'accompagnement des commerçants ou les projets internationaux » détaille Vincent Laudat.

Une permanence va ouvrir à Eu

Cette convention aboutit aussi à la création d'une nouvelle permanence de la CCI Rouen-Métropole à la ville d'Eu, place Guillaume Le Conquérant. C'est la CCI normande qui est désormais l'interlocuteur des entreprises du secteur, avec un accompagnement réalisé par l'équipe de Dieppe en attendant l'ouverture de la permanence eudoise, qui devrait se faire avant l'été.

Ce rapprochement ne change pas en revanche le fonctionnement du port du Tréport, qui appartient au département de Seine-Maritime et qui reste géré par la CCI Littoral Hauts-de-France.

Au-delà de cet accompagnement, les CCI portent aussi tout le territoire en matière de développement économique. Cela passe par le développement des grandes infrastructures, comme les routes ou le port du Tréport. « Quand il y a des problèmes d'infrastructures, il faut conjuguer nos efforts. Le port du Tréport est un exemple : nous sommes bloqués par des problèmes d'infrastructures et il faut qu'ensemble on puisse alerter les politiques sur ce sujet. Le même travail doit être fait sur le ferroviaire » estime Jérôme David, vice-président de la CCI Littoral Hauts-de-France pour le territoire.

Paul Lhotellier, président du groupe qui porte son nom, basé à Blangy-sur-Bresle, était présent à la signature de cette convention. Son entreprise est particulièrement concernée par l'interrégionalité, puisqu'elle intervient aussi bien en Normandie qu'en Picardie. « Notre territoire a beaucoup de richesses, mais il rencontre des difficultés à cause de son éloignement. On le voit dans les derniers kilomètres de route, entre Dieppe et Le Tréport ou entre Abbeville et Le Tréport, c'est difficile de venir et sans mobilité, nos territoires peuvent être en grande difficulté ». L'entrepreneur ajoute : « C'est un bonheur de voir nos chambres de commerce réunies ».

Les nouveaux EPR en ligne de mire

Tous ces acteurs économiques ont également en tête la future construction de réacteurs nucléaires de type EPR à Penly, à mi-chemin entre Dieppe et les Villes Sœurs : « Il y a une perspective de 10 000 emplois sur 10 ans, il faut mettre nos ressources ensemble » estime François Lavallée.

Sur ce point, Valérie Tellier, présidente de **la Glass Vallée**, ajoute qu'il faudra penser à la formation de ces personnes : « Mon inquiétude, c'est où on va trouver les bras et les têtes pour ce chantier ? ». Un manque de main-d'œuvre qui impacte déjà certaines verreries de la Vallée de la Bresle. « Il ne faudrait pas qu'EDF capte les emplois de nos entreprises » prévient François Lavallée.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre L'Informateur d'Eu dans l'espace Mon Actu . En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.



NORMANDIE ET HAUTS-DE-FRANCE. Les chambres de commerce se rapprochent pour tirer le territoire vers le haut

Lucas Farcy

Les CCI Rouen Métropole et Littoral Hauts-de-France ont signé un partenariat qui va permettre de renforcer l'accompagnement des entreprises dans la Vallée de la Bresle. Un territoire que certains estiment oublié, notamment concernant les infrastructures. C'est une petite révolution dans le monde des entreprises qui a eu lieu lundi 2 mai au carré des affaires des Villes Sœurs, à Oust-Marest : deux Chambres de Commerces et d'Industrie (CCI) de deux régions différentes ont signé une convention, afin de mieux accompagner les entreprises des Villes Sœurs et de la Vallée de la Bresle.

Une coopération entre CCI qui est une première en France et qui prend tout son sens dans un territoire industriel riche, où entreprises et habitants vivent et travaillent aussi bien en Normandie qu'en Picardie. « **Les CCI ont le même but : que l'éco-nomie se développe, et nous voulons mettre nos moyens ensemble pour l'ensemble des habitants** » pose François Lavallée, président de la CCI Littoral Hauts-de-France. « **Il faut travailler de façon plus intelligente au profit des entreprises, dans un territoire qui a la complexité de l'interrégionalité et de**

l'interdépar-tementalité » confirme le président de la CCI Rouen Métropole Vincent Laudat. **mieux accompagner les entreprises**

Concrètement, les entrepreneurs du secteur pourront désormais bénéficier d'un meilleur accompagnement, qu'ils soient installés au nord ou au sud de la Bresle. Ces accompagnements sont souvent financés par les conseils régionaux. « **Nos deux régions ont des dispositifs qui se rapprochent, mais qui ont des différences. Nos acteurs sont les mieux informés des dispositifs en Normandie, les vôtres dans les Hauts-de-France en ce qui concerne la création d'entreprise, l'accompagnement des commerçants ou les projets internationaux** » détaille Vincent Laudat.



Vincent Laudat (à gauche), président de la CCI Rouen Métropole et François Lavallée, président de la CCI Littoral Hauts-de-France, ont signé une convention qui rapproche leurs deux

structures.

Au-delà de cet accompagnement, les CCI portent aussi tout le territoire en matière de développement économique. Cela passe par le développement des grandes infrastructures, comme les routes ou le port du Tréport. « **Quand il y a des problèmes d'infrastructures, il faut conjuguer nos efforts. Le port du Tréport est un exemple : nous sommes bloqués par des problèmes d'infrastructures et il faut qu'ensemble on puisse alerter les politiques sur ce sujet. Le même travail doit être fait sur le ferroviaire** » estime Jérôme David, vice-président de la CCI Littoral Hauts-de-France pour le territoire. Paul Lhotellier, président du groupe qui porte son nom, basé à Blangy-sur-Bresle, était présent à la signature de cette convention. Son entreprise est particulièrement concernée par l'interrégionalité, puisqu'elle intervient aussi bien en Normandie qu'en Picardie. « **Notre territoire a beaucoup de richesses, mais il rencontre des difficultés à cause de son éloignement. On le voit dans les derniers kilomètres de route, entre Dieppe et Le Tréport ou entre Abbeville et Le Tréport, c'est difficile de venir et sans mobilité, nos territoires**



peuvent être en grande difficulté »

. L'entrepreneur ajoute : **« C'est un bonheur de voir nos chambres de commerce réunies »** .

les nouveaux Epr en ligne de mire

Tous ces acteurs économiques ont également en tête la future construction de réacteurs nucléaires de type EPR à Penly, à mi-chemin entre Dieppe et les Villes Sœurs :

« Il y a une perspective de 10 000 emplois sur 10 ans, il faut mettre nos ressources ensemble »

estime François Lavallée.

Sur ce point, Valérie Tellier, présidente de la Glass Vallée, ajoute qu'il faudra penser à la formation de ces personnes : **« Mon inquiétude, c'est où on va trouver les bras et les têtes pour ce chantier ? »** . Un

manque de main-d'œuvre qui impacte déjà certaines verreries de la Vallée de la Bresle. **« Il ne faudrait pas qu'EDF capte les emplois de nos entreprises »** prévient François Lavallée.

une permanence va ouvrir à Eu

Cette convention aboutit aussi à la création d'une nouvelle permanence de la CCI Rouen-Métropole à la ville d'Eu, place Guillaume Le Conquérant. C'est la CCI normande qui est désormais l'interlocuteur des entreprises du secteur, avec un accompagnement réalisé par l'équipe de Dieppe en attendant l'ouverture de la permanence eudoise, qui devrait se faire avant l'été.

Ce rapprochement ne change pas en revanche le fonctionnement du port du Tréport, qui appartient au département de Seine-Maritime et qui reste géré par la CCI Littoral Hauts-deFrance. ■





normandiE Et Hauts-dE-FrancE. les chambres de commerce se rapprochent pour tirer le territoire vers le haut

Lucas Farcy

Les CCI Rouen Métropole et Littoral Hauts-de-France ont signé un partenariat qui va permettre de renforcer l'accompagnement des entreprises dans la Vallée de la Bresle. Un territoire que certains estiment oublié, notamment concernant les infrastructures. C'est une petite révolution dans le monde des entreprises qui a eu lieu lundi 2 mai au carré des affaires des Villes Sœurs, à Oust-Marest : deux Chambres de Commerces et d'Industrie (CCI) de deux régions différentes ont signé une convention, afin de mieux accompagner les entreprises des Villes Sœurs et de la Vallée de la Bresle.

Une coopération entre CCI qui est une première en France et qui prend tout son sens dans un territoire industriel riche, où entreprises et habitants vivent et travaillent aussi bien en Normandie qu'en Picardie. **« Les CCI ont le même but : que l'économie se développe, et nous voulons mettre nos moyens ensemble pour l'ensemble des habitants »** pose François Lavallée, président de la CCI Littoral Hauts-de-France. **« Il faut travailler de façon plus intelligente au profit des entreprises, dans un territoire qui a la complexité de l'interrégionalité et de l'interdépartementalité »** confirme le président de la CCI Rouen Métropole Vincent Laudat.

mieux accompagner les entreprises

Concrètement, les entrepreneurs du secteur pourront désormais bénéficier d'un meilleur accompagnement, qu'ils soient installés au nord ou au sud de la Bresle. Ces accompagnements sont souvent financés par les conseils régionaux. **« Nos deux régions ont des dispositifs qui se rapprochent, mais qui ont des différences. Nos acteurs sont les mieux informés des dispositifs en Normandie, les vôtres dans les Hauts-de-France en ce qui concerne la création d'entreprise, l'accompagnement des commerçants ou les projets internationaux »** détaille Vincent Laudat.

Au-delà de cet accompagnement, les CCI portent aussi tout le territoire en matière de développement économique. Cela passe par le développement des grandes infrastructures, comme les routes ou le port du Tréport. **« Quand il y a des problèmes d'infrastructures, il faut conjuguer nos efforts. Le port du Tréport est un exemple : nous sommes bloqués par des problèmes d'infrastructures et il faut qu'ensemble on puisse alerter les politiques sur ce sujet. Le même travail doit être fait sur le ferroviaire »** estime Jérôme David, vice-président de la CCI Littoral Hauts-de-France pour le territoire. Paul Lhotellier, président du groupe

qui porte son nom, basé à Blangy-sur-Bresle, était présent à la signature de cette convention. Son entreprise est particulièrement concernée par l'interrégionalité, puisqu'elle intervient aussi bien en Normandie qu'en Picardie. **« Notre territoire a beaucoup de richesses, mais il rencontre des difficultés à cause de son éloignement. On le voit dans les derniers kilomètres de route, entre Dieppe et Le Tréport ou entre Abbeville et Le Tréport, c'est difficile de venir et sans mobilité, nos territoires peuvent être en grande difficulté »**. L'entrepreneur ajoute : **« C'est un bonheur de voir nos chambres de commerce réunies »**.

les nouveaux Epr en ligne de mire

Tous ces acteurs économiques ont également en tête la future construction de réacteurs nucléaires de type EPR à Penly, à mi-chemin entre Dieppe et les Villes Sœurs : **« Il y a une perspective de 10 000 emplois sur 10 ans, il faut mettre nos ressources ensemble »** estime François Lavallée. Sur ce point, Valérie Tellier, présidente de la Glass Vallée, ajoute qu'il faudra penser à la formation de ces personnes : **« Mon inquiétude, c'est où on va trouver les bras et les têtes pour ce chantier ? »**. Un manque de main-d'œuvre qui impacte déjà certaines verreries de la Vallée de la Bresle. **« Il ne faudrait pas qu'EDF capte les emplois de**

nos entreprises » prévient François Lavallée.



Vincent Laudat (à gauche), président de la CCI Rouen Métropole et François Lavallée, président de la CCI Littoral Hauts-de-France, ont signé une convention qui rapproche leurs deux structures.

une permanence va ouvrir à Eu

Cette convention aboutit aussi à la création d'une nouvelle permanence

de la CCI Rouen-Métropole à la ville d'Eu, place Guillaume Le Conquérant. C'est la CCI normande qui est désormais l'interlocuteur des entreprises du secteur, avec un accompagnement réalisé par l'équipe de Dieppe en attendant l'ouverture de la permanence eudoise, qui devrait se faire avant l'été.

Ce rapprochement ne change pas en revanche le fonctionnement du port du Tréport, qui appartient au département de Seine-Maritime et qui reste géré par la CCI Littoral Hauts-de-France. ■





À Guimerville, Pochet du Courval veut mettre son verre au vert

Benjamin Radeau

Le groupe verrier de la vallée de la Bresle a annoncé l'installation d'un four 100 % électrique dans son usine de Guimerville d'ici la fin 2024.

Un moyen, parmi d'autres, pour l'entreprise afin de réduire au maximum son empreinte carbone.

Par Benjamin Radeau

Ayant de la place dans ma cave, je socke au gré des promotions. Pourquoi payer plus cher quand on peut l'avoir moins cher. Ensuite, j'adapte les men

LVMH, L'Oréal, Chanel, Hermès... Toutes ces marques prestigieuses font appel aux services de Pochet du Courval. L'entreprise de flaconnage de luxe, qui va fêter ses 400 ans en 2023, emploie 1 660 salariés en France et dans le monde. « Le verre coule dans nos veines », conclut la vidéo de présentation de l'usine de Guimerville, hameau de Hodeng-au-Bosc, qui concentre 1 400 de ces employés. Soit le premier employeur privé de la Glass Vallée, zone qui serpente autour de la Bresle et qui accueille plusieurs entreprises du secteur verrier.

Création et réparation des moules, fabrication du verre et parachèvement (sérigraphie, collage, marquage à chaud, tampographie, cerclage, étiquetage) : ce sont un million de flacons bruts qui sortent tous les jours de ce site niché à la frontière entre Normandie et Picardie. « C'est un savoir-faire qui ne s'apprend pas à l'école mais de manière empirique, avec beaucoup de temps, que l'on peut être fier d'avoir en France », insiste Benoît Marszalak, directeur des opérations de la société.

La consommation d'Abbeville

Mais c'est aussi un savoir-faire qui n'est pas le plus bénéfique pour l'environnement. La seule usine de Guimerville rejette 90 000 tonnes de CO2 chaque année, en raison notamment du gaz usité pour alimenter les fours, tout en étant extrêmement gourmande en énergie, avec 255 GW/h en moyenne.

« C'est autant que la seule ville d'Abbeville », révèle le dirigeant.

Conscient de ce problème, Pochet du Courval a annoncé ce jeudi 12 mai l'installation d'un four 100 % électrique, le premier en France pour le flaconnage de luxe, avant la fin 2024. « Il nécessitera des travaux de grande ampleur, une reconstruction totale du bâtiment, jusqu'aux fondations, durant 5 mois à partir de l'été », détaille le directeur. Au-delà du dioxyde de carbone, ce nouveau four, qui doit être suivi par d'autres, consommera moins d'énergie, avec 1 000 kW/h par tonne de verre tiré contre 1 600 précédemment.

Entre 22 et 30 millions d'euros

Pour le groupe, la facture se chiffrera entre 22 et 30 millions d'euros. Une somme colossale alors que le chiffre d'affaires de Pochet du Courval s'élevait à 204 millions d'euros en 2021. D'autant plus que, vu le prix actuel de l'électricité, l'opération ne sera pas forcément vertueuse d'un point de vue financier alors que l'énergie constitue actuellement le deuxième poste de dépenses après la main-d'œuvre. « Pour l'instant, il n'y a aucune subvention prévue, même si nos clients supportent l'initiative », précise Benoît Marszalak, lucide aussi sur le fait que ce bouleversement amènera des changements de compétence et donc, possiblement, de qualité du produit.

L'initiative la plus spectaculaire d'une série qui a permis à l'entreprise, depuis 2014, de diminuer ses



rejets de CO2 de 32 %. « L'objectif est d'aller vers -50 % d'ici 2033 », affirme le dirigeant. Le groupe Pochet avait par exemple maintenu une dépense de 5 millions d'euros pour limiter la consommation d'énergie (- 7 000 tonnes de CO2/an) d'un autre four alors que le Covid frappait au printemps 2020.

15 % de produits avec du verre recyclé

L'usine a également atteint une proportion de 15 % de flacons produits avec du verre SEVA (- 2 000 tonnes de CO2/an), constitué en partie de calcin, débris de verre ajouté aux matières premières habituelles. Celui-ci est composé de verres issus de collectes ménagères et de rebut de production.

« Lorsqu'on a lancé ça, on ne pensait pas que c'était possible. Aujourd'hui, on sait qu'une tonne de calcin, c'est 1, 2 tonne de matières premières non consommées et que 15 % de calcin dans un four, c'est une réduction de 3 % de la consommation d'énergie », explique le directeur, qui souhaite produire avec ce verre recyclé « le plus possible ».

À Verescence, on mise aussi sur la « chaleur fatale »

En février dernier, Verescence avait elle aussi annoncé l'installation d'un four électrique, en 2025.

L'usine de Mers-les-Bains compte également, pour réduire sa consommation d'énergie et ses rejets de CO2, sur la technique de « chaleur fatale ». « Il s'agit d'une pompe qui récupère la chaleur produite du verre liquide », explique le directeur du site, Vincent Renaud. Un investissement de 2 millions d'euros, « rentabilisé sous 2 à 3 ans », selon le dirigeant, qui permettra l'arrêt de quatre chaudières. « Nos études il y a une dizaine d'années avaient mis en évidence un gain très minime par rapport aux dépenses », confie, lui, Benoît Marszalak. Mais le directeur de Pochet du Courval est moins catégorique désormais : « Vu le prix actuel de l'énergie et les nouvelles technologies, nous reconsidérons la question ».

Du fioul si manque de gaz?

Vendredi, Mai 13, 2022 - 16 : 56

En raison des tensions entre l'Europe et la Russie, les industriels craignent des pénuries de gaz dans les mois à venir, notamment l'hiver prochain. « Nous saurons d'ici juillet si nous sommes désignés par la Préfecture comme production critique, affirme Benoît Marszalak. Sachant que si nous arrêtons nos fours, le verre à l'intérieur va durcir et le seul moyen de l'évacuer sera alors de casser le four. Dans ce cas, c'est un coût de 10 millions d'euros et du chômage pendant trois ans ». Face à cette incertitude, Pochet du Courval a décidé de faire des stocks... de fioul. « On sait que ce serait catastrophique pour la planète mais entre ça et tuer l'outil de production, on a fait notre choix », admet le dirigeant.





[https://prmeng.rosselcdn.](https://prmeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2022/05/13/node_306220/39004558/public/2022/05/13/B9730899136Z.1_20220513170743_000%2BG12KFSR3E.2-0.jpg?itok=n_UdiqrP1652454483)

[net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2022/05/13/node_306220/39004558/public/2022/05/13/B9730899136Z.1_20220513170743_000%2BG12KFSR3E.2-0.jpg?itok=n_UdiqrP1652454483](https://prmeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2022/05/13/node_306220/39004558/public/2022/05/13/B9730899136Z.1_20220513170743_000%2BG12KFSR3E.2-0.jpg?itok=n_UdiqrP1652454483)

photos Manon Cruz < ■





Les Hongrois sensibles aux traditions françaises

Dans le cadre du jumelage entre la Cité Ducale et la ville de Csurgó, une délégation hongroise a séjourné dans un gîte aumalois entre le jeudi 5 et le mercredi 11 mai.

Pendant ces quelques jours, le comité de jumelage a eu à cœur de leur faire découvrir la culture française.

Composée de huit personnes, la délégation avait demandé à visiter Paris, la Normandie, notamment Le Mont-Saint-Michel, et la Baie de Somme. « **C'est difficile de faire découvrir beaucoup de choses en cinq jours** » remarque René Deblangy. « **Nous avons consacré deux jours à Aumale et ses alentours** » continue le président du COJAC. Les Hongrois ont eu droit à une visite de la ville et de ses principaux monuments (Hôtel de Ville, église, prisons...) ainsi qu'à une présentation de la tradition verrière de la Vallée de la Bresle avec la Glass Vallée.

Immersion dans la vie locale

La municipalité et le comité de jumelage ont veillé à intégrer la délégation aux manifestations locales. Au cours de l'officielle cérémonie de réception, la maire d'Aumale, Virginie Lucot-Avril, et le maire de Csurgó, Füstös János, se

sont mutuellement offerts les médailles de leur ville respective. La journée du 8 mai était une journée d'immersion totale. En matinée, les Hongrois ont participé à la commémoration de la fin de la guerre : Füstös János a participé au dépôt de gerbes aux côtés de la municipalité et des anciens combattants. « **Ils ont été un peu surpris car cela ne fait pas partie de leurs traditions. Ils ont été sensibles à cette commémoration** » concède René Deblangy. La délégation a ensuite partagé un repas au restaurant avec les confréries présentes pour la Foire aux Vins. Événement au cours duquel le maire de Csurgó a été intronisé chevalier de la Confrérie des Compagnons du Neufchâtel. La découverte de la gastronomie française a d'ailleurs été un réel succès, avec une mention spéciale pour les traditionnelles moules-frites très plébiscitées lors des visites en bord de mer. Vers de nouveaux échanges « **Nous sommes invités à re-retourner en Hongrie. Une date sera fixée ultérieurement en fonction des événements en Ukraine. Le peuple est inquiet** » relève le président du COJAC. La question de la reprise des échanges

scolaires s'est également posée.

Problèmes : aucun collégien Aumalois n'apprend le hongrois et bien peu d'élèves Hongrois apprennent le français. Dans ces conditions, une seule solution apparaît : celle de communiquer en anglais. « **Les premiers échanges entre élèves remontent à 35 ans** » rappelle René Deblangy. Ils ont été abandonnés il y a déjà un certain temps. Mais aujourd'hui, la possibilité de les reconduire séduit les deux patries.



Échange de cadeaux entre les deux nations lors de la réception officielle.



Près d'Abbeville, le groupe verrier Pochet du Courval réduit son empreinte carbone

Le groupe verrier de la vallée de la Bresle a annoncé l'installation d'un four 100 % électrique dans son usine de Guimerville d'ici la fin 2024. Un moyen, parmi d'autres, pour l'entreprise afin de réduire au maximum son empreinte carbone.

LVMH, L'Oréal, Chanel, Hermès... Ces marques prestigieuses font appel aux services de Pochet du Courval. L'entreprise de flaconnage de luxe, qui va fêter ses 400 ans en 2023, emploie 1 660 salariés dans le monde. « Le verre coule dans nos veines », conclut la vidéo de présentation de l'usine de Guimerville, hameau de Hodeng-au-Bosc, qui concentre 1 400 de ces employés. Soit le premier employeur privé de la Glass Vallée, zone qui serpente autour de la Bresle et accueille plusieurs entreprises du secteur verrier.

Création et réparation des moules, fabrication du verre et parachèvement : ce sont un million de flacons bruts qui sortent tous les jours de ce site niché à la frontière entre Normandie et Picardie. « C'est un savoir-faire qui ne s'apprend pas à l'école mais de manière empirique, avec beaucoup de temps, que l'on peut être fier d'avoir en France », insiste Benoît Marszalak, directeur des opérations.

La consommation d'Abbeville

Mais c'est aussi un savoir-faire qui n'est pas le plus bénéfique pour l'environnement. La seule usine de Guimerville rejette 90 000 tonnes de CO2 chaque année, en raison notamment du gaz usité pour alimenter les fours, tout en étant extrêmement gourmande en énergie, avec 255 GW/h en moyenne. « C'est autant que la seule ville d'Abbeville », révèle le dirigeant.

Conscient de ce problème, Pochet du Courval a annoncé jeudi 12 mai 2022 l'installation d'un four 100 % électrique, le premier en France pour le flaconnage de luxe, avant la fin 2024. « Il nécessitera une reconstruction totale du bâtiment, jusqu'aux fondations, durant cinq mois à partir de l'été », détaille le directeur. Au-delà du dioxyde de carbone, ce nouveau four, qui doit être suivi par d'autres, consommera moins d'énergie, avec 1 000 kW/h par tonne de verre tiré contre 1 600 précédemment.

Pour le groupe, la facture se chiffrera entre 22 et 30 millions d'euros. Une somme colossale alors que le chiffre d'affaires de Pochet du Courval s'élevait à 204 millions d'euros en 2021. D'autant plus que, vu le prix de l'électricité, l'opération ne sera pas forcément vertueuse d'un point de vue financier alors que l'énergie constitue le deuxième poste de dépenses après la main-d'œuvre. « Pour l'instant, il n'y a aucune subvention prévue, même si nos clients supportent l'initiative », précise Benoît Marszalak, lucide aussi sur le fait que ce bouleversement amènera des changements de compétence et donc, possiblement, de qualité du produit.

Vidéo. Gwendoline Guillou, maître verrier de l'atelier de vitrail Gwen Glass

Découvrir plus de vidéos

L'initiative la plus spectaculaire d'une série qui a permis à l'entreprise, depuis 2014, de diminuer ses rejets de CO2 de 32 %. « L'objectif est d'aller vers -50 % d'ici 2033 », affirme le dirigeant. Le groupe Pochet avait par exemple maintenu une dépense de 5 millions d'euros pour limiter la consommation



d'énergie (- 7 000 tonnes de CO2/an) d'un autre four alors que le Covid frappait au printemps 2020.

15 % de produits avec du verre recyclé

L'usine a également atteint une proportion de 15 % de flacons produits avec du verre SEVA (- 2 000 tonnes de CO2/an), constitué en partie de calcin, débris de verre ajouté aux matières premières habituelles. Celui-ci est composé de verres issus de collectes ménagères et de rebut de production.

« Lorsqu'on a lancé ça, on ne pensait pas que c'était possible. Aujourd'hui, on sait qu'une tonne de calcin, c'est 1, 2 tonne de matières premières non consommées et que 15 % de calcin dans un four, c'est une réduction de 3 % de la consommation d'énergie », explique le directeur, qui souhaite produire avec ce verre recyclé « le plus possible ».

En raison des tensions entre l'Europe et la Russie, les industriels craignent des pénuries de gaz, notamment l'hiver 2022-2023. « Nous saurons d'ici juillet si nous sommes désignés par la préfecture comme production critique, affirme Benoît Marszalak. Si nous arrêtons nos fours, le verre va durcir et le seul moyen de l'évacuer sera alors de casser le four. Dans ce cas, c'est un coût de 10 millions d'euros et du chômage pendant trois ans ». Face à cette incertitude, Pochet du Courval a décidé de faire des stocks... de fioul : « On sait que ce serait catastrophique pour la planète mais entre ça et tuer l'outil de production, on a fait notre choix. »



[https://prmeng.rosselcdn.](https://prmeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2022/05/30/node_311139/39029483/public/2022/05/30/B9731067263Z.1_20220530113516_000%2BGEJJKG53C2.2-0.jpg?itok=woFxSvha1653903322)

[net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2022/05/30/node_311139/39029483/public/2022/05/30/B9731067263Z.1_20220530113516_000%2BGEJJKG53C2.2-0.jpg?itok=woFxSvha1653903322](https://prmeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2022/05/30/node_311139/39029483/public/2022/05/30/B9731067263Z.1_20220530113516_000%2BGEJJKG53C2.2-0.jpg?itok=woFxSvha1653903322)

L'entreprise de flaconnage de luxe va fêter ses 400 ans en 2023. L'année suivante, un nouveau four 100% électrique devrait être inauguré - (Photo Manon Cruz) ■





Pochet du Courval veut mettre son verre au vert

benjamin radeau LVMH, L'Oréal, Chanel, Hermès... Ces marques prestigieuses font appel aux services de Pochet du Courval. L'entreprise de flaconnage de luxe, qui va fêter ses 400 ans en 2023, emploie 1660 salariés dans le monde. « Le verre coule dans nos veines », conclut la vidéo de présentation de l'usine de Guimerville, hameau de Hodeng-au-Bosc, qui concentre 1400 de ces employés. Soit le premier employeur privé de la Glass Vallée, zone qui serpente autour de la Bresle et accueille plusieurs entreprises du secteur verrier.

Création et réparation des moules, fabrication du verre et parachèvement : ce sont un million de flacons bruts qui sortent tous les jours de ce site niché à la frontière entre Normandie et Picardie. « C'est un savoir-faire qui ne s'apprend pas à l'école mais de manière empirique, avec beaucoup de temps, que l'on peut être fier d'avoir en France », insiste Benoît Marszalak, directeur des opérations.

La consommation d'Abbeville

Mais c'est aussi un savoir-faire qui n'est pas le plus bénéfique pour l'environnement. La seule usine de Guimerville rejette 90 000 tonnes de CO2 chaque année, en raison notamment du gaz usité pour alimenter les fours, tout en étant extrêmement gourmande en énergie, avec 255 GW/h en moyenne. « C'est autant que la seule ville d'Abbeville », révèle le dirigeant. Conscient de ce problème, Pochet

du Courval a annoncé jeudi 12 mai l'installation d'un four 100% électrique, le premier en France pour le flaconnage de luxe, avant la fin 2024. « Il nécessitera une reconstruction totale du bâtiment, jusqu'aux fondations, durant 5 mois à partir de l'été », détaille le directeur. Au-delà du dioxyde de carbone, ce nouveau four, qui doit être suivi par d'autres, consommera moins d'énergie, avec 1 000 kW/h par tonne de verre tiré contre 1600 précédemment.

Une diminution de 32% depuis 2014

Pour le groupe, la facture se chiffrera entre 22 et 30 millions d'euros. Une somme colossale alors que le chiffre d'affaires de Pochet du Courval s'élevait à 204 millions d'euros en 2021. D'autant plus que, vu le prix de l'électricité, l'opération ne sera pas forcément vertueuse d'un point de vue financier alors que l'énergie constitue le deuxième poste de dépenses après la main-d'œuvre. « Pour l'instant, il n'y a aucune subvention prévue, même si nos clients supportent l'initiative », précise Benoît Marszalak, lucide aussi sur le fait que ce bouleversement amènera des changements de compétence et donc, possiblement, de qualité du produit. L'initiative la plus spectaculaire d'une série qui a permis à l'entreprise, depuis 2014, de diminuer ses rejets de CO2 de 32%. « L'objectif est d'aller vers -50% d'ici 2033 », affirme le

dirigeant. Le groupe Pochet avait par exemple maintenu une dépense de 5 millions d'euros pour limiter la consommation d'énergie (- 7 000 tonnes de CO2/an) d'un autre four alors que le Covid frappait au printemps 2020.

15% de produits avec du verre recyclé

L'usine a également atteint une proportion de 15% de flacons produits avec du verre SEVA (- 2 000 tonnes de CO2/an), constitué en partie de calcin, débris de verre ajouté aux matières premières habituelles. Celui-ci est composé de verres issus de collectes ménagères et de rebut de production.

« Lorsqu'on a lancé ça, on ne pensait pas que c'était possible. Aujourd'hui, on sait qu'une tonne de calcin, c'est 1, 2 tonne de matières premières non consommées et que 15% de calcin dans un four, c'est une réduction de 3% de la consommation d'énergie », explique le directeur, qui souhaite produire avec ce verre recyclé « le plus possible ». ■